

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	95 (1966)
Heft:	12
Rubrik:	Problèmes des loisirs et de l'adolescence

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes des loisirs et de l'adolescence

Selon un cycle de trois ans, Pro Juventute insiste, chaque année, plus particulièrement sur les tâches à accomplir en faveur de tel ou tel degré d'âge. Cette année, *l'aide à l'adolescence* ainsi que *l'encouragement des centres de loisirs pour jeunes et vieux* sont au premier plan de nos activités.

La société moderne a su rationaliser largement notre manière de vivre, tout en améliorant notre hygiène et notre confort. Mais elle n'a pas encore appris à éliminer ou à atténuer les mauvais côtés de cette aisance surtout matérielle. A quoi bon des colonies d'habitation éblouissantes de propreté si l'on ne tient pas compte du besoin légitime de l'enfant de jouer et de s'ébattre sur des espaces qui lui sont réservés à l'abri des dangers de la circulation? A quoi bon des logements où, à force de perfection, aucune existence ne peut s'épanouir spontanément? De quel profit sont les loisirs acquis grâce à des installations modernes s'ils aboutissent à des activités vides de sens et au malaise? Quelle valeur faut-il attribuer à des libertés dont nous ne savons pas tirer parti de manière à en extraire des valeurs humaines et à donner un sens à la vie?

Les loisirs, c'est la liberté. Or, la liberté implique un sens des responsabilités qui manque encore à beaucoup d'entre nous. L'éducation à cette liberté – formation du caractère et de la personnalité – est le but de toutes les initiatives de Pro Juventute pour la création de places de jeux et de centres de loisirs. Pour Pro Juventute, il s'agit non seulement de réalisations telles que places de jeux pour petits enfants, maisons de loisirs, bibliothèques, ateliers de bricolage, etc., mais aussi de la combinaison de tels aménagements sous forme de centres de loisirs dans les villes et villages. Un nombre important de places de jeux, de centres de loisirs de ce genre, ainsi que de bâtiments scolaires combinés avec des aménagements de loisirs, ont pu être créés ces dernières années grâce à l'appui de Pro Juventute; il ne s'agit pas en l'occurrence de l'appui financier, mais des idées de Pro Juventute. Des entrepreneurs du bâtiment, des coopératives de construction, des éducateurs de homes, des commissions scolaires et des autorités ont consulté le service des loisirs de Pro Juventute lorsqu'ils avaient des problèmes de loisirs à résoudre dans leurs villes et villages. Notre but c'est d'obtenir des règlements de construction qui n'exigent pas seulement l'aménagement de parkings, mais aussi de places de jeux pour nos enfants.

Dans les centres récréatifs et de loisirs de Pro Juventute, les familles et générations, séparées par les exigences de la vie quotidienne, doivent pouvoir se réunir pendant leurs loisirs pour se livrer ensemble à des activités aussi amusantes qu'instructives, ainsi que pour se délasser le corps et l'esprit. Nos centres de loisirs ont reçu l'approbation chaleureuse

des urbanistes, des architectes et des éducateurs de Suisse et de l'étranger.

Cependant, nous n'en sommes qu'au début. Il reste encore fort à faire, dans notre pays, pour venir à bout de tous les problèmes modernes de loisirs. Soutenez nos efforts en achetant des timbres et cartes Pro Juventute.

A propos du voyage en Hollande

(Voir *Bulletin* du 15 novembre 1966, p. 284)

Les maîtres qui désirent participer à ce voyage sont priés de s'annoncer jusqu'au *15 janvier 1967 au plus tard*, auprès de M. V. Gallay, instituteur, Petit-Rome 44, Fribourg.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la réservation des hôtels doit s'effectuer dès que possible.

Le nombre des places est limité; seules les premières inscriptions pourront être prises en considération.

Le Bureau SFE.



Alder & Eisenhut AG
 8700 Küsnacht ZH

Téléphone (051) 90 09 05

75 ans d'expérience dans la fabrication

d'engins de gymnastique,
de sports et de jeux

Vente directe de la fabrique au client